

Département
Des ARDENNES

=====

ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES

Conseillers de la
Communauté en exercice :
44
EFFECTIF LEGAL : 44

Certifié affiché à la
porte de la Maison de
la Communauté
Le 19 juillet 2021
Convocation faite
Le 6 juillet 2021

ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019

EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse

Séance du 12 juillet 2021

L'an deux mil vingt et un, et le lundi douze juillet à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans la salle des Fêtes de VIREUX-WALLERAND, en session ordinaire de 2021, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, M^{me} Valérie D'AMARIO (représentant M^{me} Virginie ROGISSART), MM. Pascal GILLAUD, Mathieu SONNET, M^{mes} Liliane PASSEFORT, Magali CAPLET, MM. Eric GUERINY, Robert ITUCCI, Claude WALLENDORFF (jusqu'au point n° 2021-07-146), M^{me} Jennifer PECHEUX, MM. Gérard DELATTE, Dominique HAMAIDE, Paul-Edouard LETISSIER, M^{me} Isabelle FABRE, MM. Eric VISCARDY, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Xavier POLLET (représentant M. Sébastien PAULET), Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M^{me} Brigitte DUMON, M. Jean GUION, M^{me} Evelyne LAHAYE, M. Jacky DEVIN, M^{me} Laëtitia COMPAGNON (à partir du point n° 2021-07-127), MM. Fabien BONFILS (à partir du point n° 2021-07-127), Jean-Pol DEVRESSE, M^{mes} Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

Absents excusés : M^{me} Virginie ROGISSART (représentée par M^{me} Valérie D'AMARIO), MM. Richard DEBOWSKI (pouvoir à M. Bernard DEKENS), André ESCOBAR (pouvoir à M. Mathieu SONNET), M^{me} Angélique WAUTOT (pouvoir à M. Dominique HAMAIDE), M. Claude WALLENDORFF (à partir du point n° 2021-07-147, pouvoir à M^{me} Jennifer PECHEUX), M^{me} Frédérique CHABOT (pouvoir à M. Robert ITUCCI), MM. Jean-Claude JACQUEMART (pouvoir à M. Jean-Pol DEVRESSE), Sébastien PAULET (représenté par M. Xavier POLLET), Gérald GIULIANI (pouvoir à M. Jacky DEVIN), M^{mes} Lisbeth DE BARROS (pouvoir à M^{me} Evelyne LAHAYE), Laëtitia COMPAGNON (jusqu'au point n° 2021-07-126), M. Fabien BONFILS (jusqu'au point n° 2021-07-126).

M. Fabien PRIGNON, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

OBJET :

2021-07-141 Travaux pour la réhabilitation de ELECTROLUX pour le
déménagement d'ACDL : augmentation de l'enveloppe
budgétaire de l'opération

Vu sa délibération n° 2021-03-051 du 23 mars 2021, approuvant l'acquisition du bâtiment dit d'expédition ELECTROLUX pour un montant de 500 000 € TTC, ainsi que la réalisation des travaux liés au transfert de l'entreprise estimés à 650 000 €,

Vu sa délibération n° 2021-03-048 Bis du 23 mars 2021, validant le schéma global d'aménagement et de portage de l'implantation de la société Mercier sur la zone ActiMeuse de REVIN,

Vu les crédits alloués à l'opération inscrits au Budget Principal à hauteur de 550 000 €,

Considérant la nécessité de mettre à jour le montant budgété augmenté de 452 346,92 TTC, soit 952 346,92 € TTC (viabilisation comprise),

Entendu M. Fabien BONFILS demander les raisons d'une telle augmentation,

Entendu le Président lui répondre que cette augmentation était parfaitement justifiée en lien avec l'attribution des marchés, la viabilisation du site et l'impact des variations des prix des matériaux du fait de la crise des matières premières,

Entendu M. Dominique HAMAIDE demander au Président s'il était possible de visiter le site PORCHER, afin de constater les travaux déjà commencés,

Entendu le Président répondre favorablement à la demande de visite,

Entendu M. Claude WALLENDORFF demander si l'acte d'achat du bâtiment d'ELECTROLUX avait été signé,

Entendu le Président lui répondre que l'acte est cours de finalisation pour signature,

Entendu M. Claude WALLENDORFF s'interroger sur le prix total de cette opération et demander s'il n'y aura pas de soucis pour vendre ce bâtiment par la suite,

Entendu le Président lui répondre que cette opération est maîtrisée,

Entendu M. Robert ITUCCI préciser que les élus de la majorité givetoise allaient voter pour ces propositions en espérant que les coûts totaux ne vont pas continuer à s'envoler,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- * **prend acte** des motifs exposés relatifs à l'augmentation des crédits alloués au Budget Principal pour le déménagement de l'entreprise ACDL,
- * **approuve** l'augmentation de l'enveloppe budgétaire de l'opération (hors acquisition),
- * **approuve** l'augmentation de la masse initiale des travaux du bâtiment situé au 200, rue Jean Jacques ROUSSEAU à REVIN de 91 601,75 € TTC soit 16,65 % d'augmentation,
- * **donne délégation** au Président pour finaliser et signer tous documents afférents à ces décisions.

Pour extrait conforme
Le Président

Bernard DEKENS

